

PROCÈS-VERBAL DES TÉMOIGNAGES.

TABLE DES MATIÈRES.

	PAGE
A. Sommaire du témoignage de T. S. Gilkison, écr.,	00
B. " " du rév. James Roberts.....	00
C. " " de Robert Ashton, écr.....	00
D. " " du rev. I. Chance,.....	00
E. " " du rév. Adam Elliot.....	00
F. " " de Robert H. Dee.....	00
G. " " de Timothy Burniug.....	00
H. " " du rév. Joseph Miller.....	00
I. " " de F. O. Dee.....	00
J. " " de W. I. S. Keer, écr.....	00
K. " " de John Garlow.....	00
L. " " de Thomas Payne M. D.	00
M. " " de John Cuyuga.....	00
N. " " de Wm. McCargow, M. D.....	00
O. " " de James W. Osborn.....	00
P. " " de A. S. Hardy.....	00
Q. " " des chefs John Burk et James Montrour et le guerrier Joshua Williams.....	00
R. " " du Dr. Oronhyatekha.....	00
S. " " des ministres Wesleyens.....	00
T. " " de Isaac Barefoot.....	00
U. Réponses à la question No. 38.....	00
" " No. 41.....	00

A.

Jasper T. Gilkinson, écr., surintendant visiteur des Sauvages de la tribu des Six Nations pendant les douze dernières années, déclare qu'il a remarqué dans les mœurs de ces Sauvages et dans leurs habitudes de travail, des progrès visibles pendant cette période de temps. Ils ont fondé une société d'agriculture, qui est bien organisée, et qui tient annuellement des exhibitions de produits agricoles, de chevaux, de bestiaux, etc., qui leur font beaucoup d'honneur. Ils ont aussi de temps à autre des concours de labour. Les trois quarts sont des chrétiens pratiquants : les autres sont encore plongés dans les ténèbres du paganisme et adorent le Grand-Esprit, suivant les rites et les cérémonies de leurs ancêtres. En somme leurs mœurs sont régulières, et la paix règne parmi eux. Leur réserve a été divisée en concessions et subdivisée en lots d'environ cent acres chacun ; elle est située dans les townships de Tuscarora, Oneida et Onondaga et comprend en tout environ 52,600 acres de terres. De 8,000 à 10,000 acres de ce terrain ont atteint un degré de culture plus ou moins avancé. Le bois marchand de bonne qualité est disparu depuis longtemps. Ce qui leur en reste, suffit à peine pour les besoins de leurs terres et pour les bâtisses qu'ils ont à construire.

Il y a une grande quantité de bois abattu et gisant par terre, dont on pourra en tirer un bon parti en vertu des réglemens récemment adoptés. La mise à exécution de la loi en vertu de l'ordre en conseil du 12 février 1873, a suscité beaucoup de difficultés, occasionnée de grandes dépenses, exposée certaines personnes à souffrir dans leur personne et a failli même coûter la vie à d'autres, ce qui a amené, comme conséquence, beaucoup d'arrestations, de procès, de condamnations et d'incarcération.

De grandes quantités de bois de chauffage sur toute l'étendue de la réserve ont été saisies par l'huissier préposé à la garde des forêts, mais on a pu en sauver qu'une faible partie ;